

QUE RACONTENT LES MURS DU MONDE ?

TEXTE ANNA DEMONTIS, chargée de projet éditorial à l'ACAT

Souvent construits pour renforcer les frontières face aux migrations et pour se protéger de la menace terroriste, les murs se sont multipliés dans le monde.

18 En Europe, ils sont symptomatiques d'un retour du souverainisme qui interroge le devenir de l'Union européenne.

C'est une douche froide qui s'est abattue sur l'Europe le 26 mai 2019, alors qu'étaient annoncés les premiers résultats des élections européennes. Plusieurs listes populistes et eurosceptiques arrivaient en tête : 23,31 % pour la liste du Rassemblement national en France, 31 % pour la Ligue du Nord en Italie, 31,5 % pour le parti du Brexit au Royaume-Uni et 56 % pour la liste souverainiste de Viktor Orban en Hongrie. Ce vote du repli sur soi fait écho au sujet de ce dossier que nous avons choisi il y a plusieurs mois. Partout dans le monde, et notamment en Europe, les hommes dressent des murs, rétablissent les frontières et se recroquevillent sur ce qui leur ressemble. Les chiffres illustrent cette « *refrontièrisation du monde* », selon les mots de la politologue Catherine Wihtol de Wenden, spécialiste des migrations et directrice de recherche au Centre de recherches internationales de Sciences Po Paris : alors qu'il existait 11 murs en 1989, on en dénombre aujourd'hui plus d'une cinquantaine. « *Ces clôtures sont des figures de l'interdiction*, explique Michel Foucher, géographe et auteur de l'ouvrage *Le retour des frontières*. *Elles coïncident avec des situations différentes dans le monde : une interdiction de sortir (la Corée du Nord), une interdiction d'entrée (Inde face au Bangladesh [voir p.20-21, ndlr], plusieurs sections urbaines entre les États-Unis et le Mexique, etc.) ou le durcissement d'une ligne de cessez-le-feu après un conflit (Chypre [voir p.22-23, ndlr], Belfast, etc.).* »

UN ÉCHEC DES VALEURS ?

Cette tendance est particulièrement marquée en Europe. Là où, il y a 30 ans, la chute du mur de Berlin laissait à rêver d'un continent pacifié et ouvert à la libre circulation des personnes, près de 1 000 km de murs, pour la plupart anti-migratoires, ont poussé depuis les années 1990. Et particulièrement sur la route des Balkans empruntée par les exilés venus du Moyen-Orient. Ainsi, la Grèce a construit le mur d'Evros en 2012 pour combler une brèche de 12 km à sa frontière avec la Turquie. Depuis, les exilés ont privilégié la « petite porte » d'entrée de l'Europe située entre la Bulgarie et la Turquie. En réaction, les autorités de Sofia ont installé en 2014 des miradors, des caméras thermiques et un mur de barbelés sur 30 km de frontière turco-bulgare. Les autres exemples ne manquent pas : entre la Norvège et la Russie, entre les enclaves espagnoles de Ceuta et Melilla et le Maroc, mais aussi à Calais où, aux abords de l'autoroute A216, se dresse un « mur de protection anti-migrants » comme l'a appelé le gouvernement britannique. En tout, 14 murs ont vu le jour en Europe en moins de 10 ans. Pour Catherine Wihtol de Wenden, ces murs sont une « *mise en scène de la frontière* », aujourd'hui « *instrumentalisée pour alimenter l'identité politique des courants nationalistes cherchant à revenir à l'État Nation* », mis à mal par les migrations. En clair, les États européens tenteraient de reprendre la main sur l'accueil des exilés dans une Europe qui, de surcroît, n'a jamais su imaginer une politique d'asile commune. Catherine Wihtol de Wenden y voit « *un échec des valeurs européennes* ». D'autant que ces murs ne ferment plus uniquement les frontières extérieures de l'espace Schengen, mais aussi ses frontières intérieures. À l'été 2015, la Hongrie a fait construire une barrière le long de sa frontière avec la Serbie, surveillée par plus de 2 000 « chasseurs de frontière ». La même année, cinq pays – dont la France – ont rétabli le contrôle de leurs frontières pour contrer la « vague migratoire », qui a depuis été largement relativisée.

HUMAINS #12

Sur le pont de l'Öresund qui relie le Danemark à la Suède, les contrôles à la frontière ont été rétablis en janvier 2016.

À Calais, un « mur de protection anti-migrants » a été érigé en septembre 2016.

— Murs construits
— Murs en projet

Les « murs » sont en réalité des « barrières de séparation » plus ou moins filtrées, allant de la clôture au mur en béton. De fait, les spécialistes ne sont pas tous d'accord sur le nombre de murs dans le monde et cette carte n'est pas exhaustive.

RETOUR DU SOUVERAINISME

Pour autant, il convient de ne pas refaire l'histoire de l'Europe : « *Le raisonnement consistant à dire que la chute du mur de Berlin interdirait désormais tout contrôle aux frontières me semble relever d'un idéalisme moralisant, qui n'est pas viable au plan politique* », ajoute Michel Foucher qui a, à plusieurs reprises, rappelé que ces frontières ne sont pas totalement fermées, mais filtrées. À ses yeux, « *si les citoyens constatent que leurs États ne sont pas capables de contrôler leurs frontières, de répondre à un besoin légitime de sécurité, ils seront alors tentés par des replis identitaires et des politiques de fermeture* ». D'où, selon le géographe, le caractère inévitable de la réaffirmation des frontières qui apparaissent comme la première protection d'une population dans un monde globalisé.

Une chose est certaine : le souverainisme, négligé pendant plusieurs décennies de construction européenne et mis à mal par la mondialisation, a aujourd'hui un écho électoral non négligeable qui pousse les États à se barricader davantage. Doit-on pour autant accepter le phénomène sans le questionner, tant au regard de ses conséquences sur la

1954

début de la construction du premier mur de l'ère moderne, entre l'Algérie et le Maroc.

40 000

km de murs construits et planifiés sur 250 000 km de frontières terrestres.

Sources : Le Monde, France Culture, Courrier International

liberté de circulation que pour ce qu'il raconte du projet européen ? Le code des frontières de Schengen prévoit que « *les frontières intérieures peuvent être franchies en tout lieu sans que des vérifications aux frontières soient effectuées sur les personnes* ». La fermeture est autorisée dans la mesure où elle reste exceptionnelle, justifiée par « *une menace grave pour l'ordre public ou la sécurité* » et temporaire. Or, cela fait maintenant 4 ans que les contrôles rétablis en 2015 sont maintenus, bien au-delà de la dérogation de deux ans prévue par les Accords de Schengen. La France devait d'ailleurs demander une nouvelle prolongation de six mois en mai 2019.



Pour aller plus loin

- Dossier « Un monde emmuré », *Courrier de l'ACAT* n°309 (juillet-août 2011).
- *(Dé)passer la frontière*, collection Passerelle, Ritimo, 2019. Disponible gratuitement sur <https://www.coredem.info/rubrique80.html>.
- *Le retour des frontières*, Michel Foucher, éditions CNRS, 2016.
- « Il a détruit le mur de la haine », p. 38-39 de ce numéro d'*Humains*.